1

Extrait des Délibérations au Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 19 juillet 1964

Mainville

OBJET

Lotissement

DE LA RUE

L'AN mil neuf cent soixante quatre, le dix neuf du mois de juillet à neuf heures du matin

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Louis PERIER en Session ordinaire

Présents : MM. les Conseillers municipaux en exercice
PERIER, HUE, BOISNEL-DOMBREVAL, LECHANTEUR, Mme GOSSELIN, MARTIN, HEDOUIN, LAFOSSE, BRALEY, FEY, ROUELLAND, BOUILLON, LE ROUX, RIALLAND

à l'exception de MM.
ASSELIN, DESPLAINES, NICOLAY, LOMBARDIE, Mme BURNEL absents

Nombre de Conseillers en exercice :

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Date de l'affichage à la porte de la Mairie

Le Conseil Municipal

Une lettre de Me DE LA RUE, demandant à la commune d'incorporer les voies du lotissement de Madame DE LA RUE dans la voirie communale est communiquée au conseil. Celui-ci considérant que le lotissement est définitivement terminé et que les voies réalisées sont de très bonne qualité, accepte à l'unanimité des présents moins une voix, celle du Maire, d'incorporer le réseau routier du lotissement à la voirie communale.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, le 2 décembre 1971

(Sceau)

Le Maire,

MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE (MANCHE)

Imp. Jean-Lacoste, Mt-de-Marsan. — N° 155